

de cette taxe comparativement à celles d'autres taxes qu'il aurait fallu imposer. Tout compte fait, la présente taxe ne nuira pas plus que n'importe qu'elle autre.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Pickersgill: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. La Chambre en est à l'étape de la troisième lecture d'un bill; elle n'est pas en comité. Il me semble que si nous voulons faire avancer un peu nos travaux, nous devons nous conformer au Règlement.

L'hon. M. Monteith: J'ai l'intention, comme toujours, de me conformer en tout au Règlement de la Chambre. Je suis d'avis qu'il ne faut pas laisser passer les arguments très spécieux du ministre du Commerce sans les relever. Tout d'abord, il prétend qu'il n'y a eu qu'une répétition des mêmes arguments à l'égard de tous les articles du bill et à toutes les étapes de l'étude, mais ces arguments sont toujours fondés et on ne les a pas réfutés. Ensuite, il dit que le ministre des Finances y a répondu, mais je dirai que c'était rien moins que précis. Les déclarations sont restées absolument sans réponse.

Je voudrais également signaler au ministre que les finances du pays étaient en très bon état au moment où nous avons quitté le pouvoir. A vrai dire il n'y a pas le moindre doute qu'elles étaient en bien meilleur état qu'elles ne le sont actuellement. Il est évident que le pays a cessé d'avoir confiance dans le gouvernement depuis la présentation du budget. Ce budget était atroce; il n'a réussi qu'à augmenter les taxes et le déficit.

Le gouvernement ferait bien de réduire à la fois ses extravagances et nos impôts. Il a grevé le Canada de programmes grandioses, sans doute, mais extrêmement coûteux, et qui n'aboutissent en somme qu'à alourdir le fardeau fiscal, sans stimuler l'activité économique ni relever le niveau de l'emploi.

Rien ne peut faire mieux ressortir l'impopularité de cette taxe que les agissements du gouvernement qui, après avoir créé une taxe de 11 p. 100, l'a ramenée le lendemain à 4 p. 100. Ces faiseurs de miracles, qui nous font vis-à-vis, ne sont pas à la hauteur et je constate avec plaisir que les autres partis sont du même avis que nous. Je sais bien —on l'a signalé aujourd'hui encore— que les autres partis n'ont pas appuyé l'opposition au moment du vote sur le budget, mais il est agréable de les voir battre leur coulpe, et j'affirme que s'ils nous avaient prêté main-forte à l'époque...

M. Grégoire: Nous ne vous appuyons pas. Nous sommes contre la taxe, et ce n'est pas du tout la même chose.

L'hon. M. Monteith: Vous étiez en faveur de la taxe lors de l'exposé budgétaire. Pour conclure, je déclare que cet amendement sert les intérêts des Canadiens. Si la taxe était approuvée, elle relèverait considérablement les coûts de projets comme l'aménagement hydro-électrique du Columbia. On l'a signalé ici aujourd'hui même, vers une heure, peu avant la suspension de la séance. Cette taxe va être une cause de chômage. J'en suis sûr on ne peut plus convaincu, et je suis sûr que le grand public en a déjà fait l'expérience.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je ne suis certes pas le premier à dire que je n'avais pas l'intention de participer au débat. C'est pourtant le cas. Mais vu les choses qui ont été dites, j'adresserai un mot aux conservateurs et quelques autres au gouvernement.

Aux conservateurs je dirai que nous allons voter pour leur amendement, en dépit de ce qu'ils ont dit pour tâcher de nous en dissuader. Nous nous sommes opposés à cette taxe de vente dès le début. Nous n'avons jamais voté pour. Nous nous sommes efforcés de proposer un amendement lorsque la Chambre siégeait en comité, à l'étape de la résolution, en vue de la faire rappeler, et nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est maintenant fournie de nous prononcer contre à cette étape finale.

Quant au gouvernement, les paroles que je veux lui adresser découlent des observations formulées par le ministre du Commerce et si, d'aventure, celui-ci devenait le prochain ministre des Finances, tout ce que je puis dire c'est que plus ça change, plus c'est la même chose. Parlant aujourd'hui à titre de ministre suppléant des Finances, il a déclaré que, en fait, nous, de ce côté-ci de la Chambre, votions contre la taxe simplement parce qu'elle est impopulaire. Son impopularité ne fait aucun doute, mais le chef du Nouveau parti démocratique a bien précisé, dans le discours magistral qu'il a prononcé il n'y a pas bien longtemps, que nous votions contre la taxe parce que, selon nous, son imposition contribuerait à accroître le chômage plutôt que l'embauche.

A notre avis, cette taxe qu'on impose à l'industrie de la construction et aux autres articles auxquels elle s'applique, agira à l'encontre de l'objet même dont le gouvernement réalisait tant l'importance, à savoir, l'accroissement de l'embauche. Nous voulons, par conséquent, que le ministre du Commerce sache que c'est en raison des arguments fallacieux avancés pour expliquer et pour défendre le bien-fondé de cette taxe que nous votons maintenant en faveur de l'amendement et contre l'extension de la taxe de vente.